

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 6 septembre 2022
19h30
Grande salle de l'École Taniata

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue de la direction

Mme Geneviève Hébert souhaite la bienvenue à tous. Elle présente Monsieur Pascal Gagné, président du Conseil d'établissement et madame Sylvie Thomassin, secrétaire d'école.

Mme Hébert explique les points suivants :

- Les campagnes de financement pour notre cour d'école ;
- Notre Projet éducatif.

Elle précise aux parents que nous avons la chance d'avoir tout le personnel dont nous avons besoin pour l'année 2022-2023.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Mme Sylvie sera la secrétaire pour cette rencontre.

3. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Marie-Josée Girard et appuyé par madame Valérie Ouellet d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

4. Mot du président M Pascal Gagné

M. Gagné explique le pourquoi et l'importance d'être membre du conseil d'établissement.

Il remercie madame Valérie Laprise, madame Marie-Josée Girard et Madame Marie-Josée Champagne pour leur implication des deux dernières années. Merci également à madame Valérie Ouellet et madame Marie-Josée Girard de leur présence aux rencontres du Comité de parents.

M. Gagné remercie également madame Geneviève Hébert pour son implication comme directrice à notre école.

Cette année, il y a trois postes à combler comme membres du conseil d'établissement.

4.1.1 Présentation des membres du Conseil d'Établissement 2021-2022

Mme Audrey Ouellet, Mme Marie-Josée Girard, Mme Marie-Josée Champagne, Mme Valérie Laprise, Mme Valérie Ouellet ont été présents comme membres durant l'année 2021-2022.

5. Description du mandat d'un parent membre du Conseil d'Établissement

Mme Hébert explique brièvement le mandat soit :

- 6 séances de 2 heures dans l'année.
- Si représentant au comité de parent, il y a une rencontre de plus par mois
- Lecture possible de capsules ou autre pour des formations pertinentes selon les sujets à l'ordre du jour

6. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents

6.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Mme Marie-Claude Beaulieu se porte volontaire comme présidente d'élection.

6.2. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

Mme Sylvie Thomassin sera la secrétaire de l'élection.

6.3. Nomination de scrutateurs

Mme Audrey Ouellet, monsieur Jean-François Rodrigue et madame Valérie Ouellet se portent volontaires pour être scrutateur.

6.4. Mise en nomination

Nombre de candidats qui se proposent : sept (7)

Noms et prénoms des candidats :

Nom	Prénom
Taing	Veasna
Bouffard	Olivier
Drapeau	Mme
Boily-Perron	Mylène
Girard	Marie-Josée
Houde	Anne-Marie
Laverdière-Côté	Jean-François

Chaque personne se présente pour les postes vacants.

Le résultat total des votes ne sera pas divulgué à tous. Cette demande est votée à l'unanimité.

6.5. Élection aux 3 postes parents au conseil d'établissement

Membres en fin de mandat :

- Mme Valérie Laprise
- Mme Marie-Josée Girard
- Mme Marie-Josée Champagne

Les candidats suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes :

- Mme Marie-Josée Champagne
- Mme Vaesna Taing
- M. Olivier Bouffard

6.6. Parmi les parents membres du conseil d'établissement : élection du représentant et de son substitut au comité de parents du CSSDN

Mme Valérie Ouellet explique ce qu'est l'implication pour le comité de parents.

Mme Geneviève Hébert propose que le représentant et le substitut soient nommés lors de la première rencontre du CÉ le 27 septembre prochain.

Proposition acceptée par les membres présents.

7. Questions de l'assemblée

Un parent demande pourquoi et qu'elle ait l'explication pour la fermeture des jeux dans notre cour d'école ?

Mme Hébert explique que nos jeux ne sont plus sécuritaires à cause des réglementations qui concernent les cours d'école. Le module est beaucoup trop vieux et dangereux pour les blessures. Il faudra décompacter le gravier sous les balançoires parce qu'il est trop dur. Une inspection sera faite par la suite pour nous redonner le droit de mettre les balançoires et l'araignée.

8. Tirage d'un prix de présence parmi les parents

Mme Valérie Ouellet est l'heureuse gagnante du prix de présence. Le montant de la facture (la plus élevée) des effets scolaires d'un de ses enfants lui sera crédité.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 8 h 35.

Geneviève Hébert
Directrice

Pascal Gagné
Président CÉ